



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DU BUDGET

Conakry, le 29 OCT. 2018

N° 01265 /MB/ CAB...../.....

Le Ministre

Communiqué

Relatif au démarrage du contrôle des vignettes de la Taxe Unique sur les véhicules (TUV) pour l'année 2018

Le Ministère du Budget rappelle à tous les détenteurs de véhicules à moteur (les voitures automobiles, les camions, les camionnettes, les tracteurs ainsi que les motocyclettes) que conformément au communiqué de lancement, la campagne de vente libre des vignettes de la Taxe unique sur les Véhicules (TUV) pour l'année 2018 lancée sur l'ensemble du territoire national le 07 août 2018, se poursuit jusqu'au 06 novembre 2018, délai réglementaire.

Passé ce délai, tout achat de la vignette sera majoré d'une pénalité de 25% de sa valeur faciale.

Il rappelle également que l'achat des vignettes se fait uniquement via :

- ✓ *Les Banques partenaires ;*
- ✓ *Au sein des guichets ouverts à la Direction Nationale des Impôts ;*
- ✓ *Au CADAC ;*
- ✓ *Par Orange Money et MTN Areeba.*

Le Ministère du Budget profite de l'occasion pour informer les détenteurs d'engins roulants que la campagne de contrôle sur les différents axes routiers se fera en collaboration avec la Direction Centrale de la Police Routière à partir du 07 novembre 2018 sur toute l'étendue du territoire national ;

Le Ministère du Budget sait compter sur le civisme de chacun et de tous.



Ismaël DIOUBATE